



Procès-verbal

Assemblée générale du 23 mai 2009 à Grünstadt

Début: 16. 30 h.
Fin: 20.30 h.
Lieu: Grünstadt

Ordre du jour :

1. Rapport d'activités
2. Rapport financier
3. Accommodation du statut aux nouvelles lois de l'Hôtel des Finances en cas de dissolution du CMEA
4. Préparation du renouvellement du bureau en 2010
5. Occupation des postes vacants du bureau
6. Trouver une assurance pouvant s'occuper des compatriotes défunts
7. Cotisations pour le Haut conseil des Maliens de l'extérieur
8. Divers

Présents :

Dr Youssouf DIARRA	président
M. Daouda DIAKITÉ	vice-président
Dr Bakary SIDIBÉ	secrétaire aux comptes
M. Oumar TRAORÉ	Trésorier
M. Omar DEMBÉLÉ	Trésorier adjoint
M. Saliyah DIABY	deuxième secrétaire aux conflits
M. Fanta Mady KEITA	Secrétaire aux affaires sociales, à la solidarité et à la santé
Dr Facko TRAORÉ	deuxième secrétaire à l'organisation

Absents:

Mme Mariam DIANCOUMBA

M. Harouna TOURÉ
M. Drissa SISSOKO
M. Mamadou BÂ
Melle Aissata SANGARÉ
M. Gaoussou MAIGA
M. Al Mouctar MAIGA
M. Al farouk KABA

Président de la réunion : Dr Youssouf DIARRA, président du bureau CMEA
Rédacteur du procès verbal : Dr Facko TRAORÉ, deuxième secrétaire à l'organisation du bureau CMEA

1. Rapport d'activités

Le président du bureau CMEA, Dr Youssouf DIARRA a ouvert la réunion à 16.30. Il a remercié l'assemblée et les membres du bureau pour leur présence à la présente assemblée.

Youssouf DIARRA a particulièrement remercié les membres du bureau pour leur Participation financière pour la réalisation de la fête du Mali. Il a tenu à remercier également nos compatriotes maliennes pour leur travail sans ménagement dans la préparation des mets. Une liste de présence a été remplie par les participants à l'assemblée.

Le bureau a ensuite procédé, en la personne de son président à la lecture des activités enregistrées pour le compte du mandat 2005 – 2010.

- Réactualisation des statuts et du règlement intérieur du CMEA
- Enregistrement du CMEA à Ludwigshafen
- Rapatriement d'un compatriote bloqué à Aachen, en collaboration avec l'Ambassade. Une organisation ici en Allemagne s'est chargée de le rapatrier.
- Le déplacement des membres du bureau à l'enterrement de Monsieur Dominique Traoré, assassiné en septembre 2006 à Francfort (paix à son âme) .
- La fête du 22 septembre 2006, financée par l'argent de la caisse du bureau Madame Mariame DIANCOUNBA et l'épouse de M. Farouk KABA ont particulièrement assuré la cuisine dans les conditions de travail difficiles.
- La participation de M. Youssouf DIARRA et de M. Facko TRAORÉ à l'atelier de l'Association Pro Africa sur l'organisation par FISA d'une exposition sur les mosquées du Mali, à Francfort.
- La présence du président Youssouf DIARRA au vernissage d'une exposition d'art de jeunes peintres Maliens à Mannheim.
- La lettre adressée par le président à l'Ambassadeur du Mali à Berlin au sujet de la situation des Maliens en difficulté de séjour ici en Allemagne.
- Le bureau a réalisé et envoyé des cartes de vœux aux diverses personnalités politiques, administratives et diplomatiques, comme à la chancelière Angela Merkel, aux Ministres-Présidents, aux maires des villes, aux anciens ambassadeurs d'Allemagne au Mali, etc.

- À noter également l'intervention du président du bureau auprès de l'hôtel des finances à Frankenthal pour obtenir l'exonération d'impôts pour 2005 – 2006
- Le bureau a également participé à l'organisation des votes du Mali ici en Allemagne.
- Il a réactualisé les listes électorales pour les élections au Mali.
- Le bureau a adressé une lettre de doléances au Président de la République du Mali, S.E. Amadou Toumani TOURÉ, lors de sa visite en République Fédérale d'Allemagne en 2008.

Un accent positif particulier fut mis sur la réalisation de notre site et sur ses opportunités d'usage en vue de permettre une communication pratique entre nos compatriotes. À ce titre l'engagement personnel du webmestre du site M. Oumar TRAORÉ fut salué. L'adresse de notre site internet est: www.hcme-rfa.org.

Le bureau a toutefois reconnu ses carences dans l'action de cohésion socioculturelle et de communication avec toute la communauté.

Le président a évoqué les cas des membres du bureau qui ont failli à leurs tâches dans le cadre des activités du bureau pendant les années précédentes.

L'assemblée a réagi à ce rapport d'activité en demandant des compléments concrets d'information et en formulant également des critiques constructives.

Ce fut notamment le cas au cours de l'intervention de M. Cheick COULIBALY, qui déploré les insuffisances dans l'exploitation du site internet.

Cet instrument devrait au contraire selon lui être une plate-forme d'échanges d'expériences et d'informations entre les Maliens.

Quant à Madame Djènèba TOURÉ, elle a déploré les défaillances personnelles des membres dont il fut question au cours des débats et proposé pour le futur l'exclusion pure et simple de celles et ceux qui se seraient fait élire pour ensuite ne rien faire.

Monsieur Hamei DIOP a lui aussi soulevé des points de critique relatifs aux textes en vigueur du HCME. Il a exprimé son désaccord avec le nombre élevé (17 membres) des membres du bureau CMEA selon les statuts, ceci pouvant être selon lui à la base de telles irrégularités de présences et de travail.

Monsieur. Armand KONÉ a quant à lui proposé une composition proportionnelle des structures du CMEA en fonction de la répartition démographique et géographique des Maliens en Allemagne, afin que chacune des régions puisse le mieux être représentée au sein des structures du CMEA.

Omar DEMBELÉ a franchement critiqué l'absence de Hambourg au sein des réunions que le bureau a jusque là convoquées.

Quant à M. Facko TRAORÉ, et M.Oumar TRAORÉ, ils ont déploré le manque de sérieux et de fiabilité dans le comportement des membres qui par leurs

absences ou par leur comportement ont entravé le fonctionnement efficace du bureau.

Cette importante rubrique a toutefois trouvé son compromis dans une proposition unanime initiée par M. Cheick COULIBALY.

Il s'est agi d'ouvrir une plate-forme de consultation sur le site et par mail au sein de toute la communauté.

Chacune et chacun pourra ainsi avancer des solutions et propositions concrètes sur la bonne marche du bureau et de la communauté, relative aux points abordés. M.Oumar TRAORÉ et M. Facko TRAORÉ se chargeront de récolter les différents points de vues des compatriotes et de les communiquer à tout le monde.

2. Rapport financier

Le trésorier Monsieur Oumar TRAORÉ a ensuite donné lecture du rapport financier:

816,93 euros comme actif sur le compte.

3,02 euros comme fonds de caisse.

819,95 euros comme avoir total.

Monsieur TRAORÉ a surtout regretté la permanente réalité de la caisse vide. Les cotisations ne sont pas payées. Les cartes ne se vendent qu'au compte-gôte. Là aussi le trésorier a avancé une statistique édifiante: Des deux cent cinquante cartes (250) mises à disposition, il reste encore cent soixante dix-huit (178) non vendues.

Cette tendance, selon le trésorier pourrait s'aggraver, si la validité des cartes de membre devrait dans le futur être raccourcie à seulement une année, au lieu de cinq ans comme c'est le cas jusqu'à ce jour.

La carte CMEA, sa légitimité et la possibilité de voyager au Mali avec cette seule carte, sans avoir besoin de visa ont été l'objet de sérieux débats à l'assemblée. Monsieur Jamal OUMRANY trouve les causes du non achat de cartes dans le fait que ces cartes, contrairement à ce qu'on dit ne sauraient dispenser leurs porteurs de visas pour voyager au Mali.

M. Youssouf DIARRA et Monsieur Fanta Mady KEITA ont exposé des cas personnels de voyages au Mali avec la carte, sans avoir à prendre de visa.

Le président a notamment encouragé les compatriotes acheter les cartes et à en faire l'expérience.

Mais le débat autour de la carte n'a pas fait l'unanimité et la question fut posée de savoir, s'il ne s'agirait pas plutôt d'insuffisances administratives et informationnelles au niveau de Bamako.

Monsieur Boubacar MAIGA trouve quant à lui que le montant du prix des cartes est élevé et propose qu'on exige sa réduction.

Pour lui, il faut reconnaître que la carte, jusque là n'a pu dispenser du visa de manière effective.

3. Accommodation du statut aux nouvelles lois de l'Hôtel des Finances en cas de dissolution du CMEA

S'agissant de ce point l'assemblée a été informée de son contenu.

En effet, selon les statuts (article 24), en cas de dissolution, les biens et les œuvres du HCME sont dévolus aux œuvres de bienfaisance.

L'argent du CMEA devra cependant rester en Allemagne et être régi selon les lois fiscales allemandes en vigueur.

Les biens, en cas de dissolution du CMEA seront donc attribués ici en Allemagne à une association caritative qui en fera ce que de droit.

L'assemblée a été informée sur cet état de fait et elle en a pris acte.

4. Préparation du renouvellement du bureau en 2010

À la suite des discussions sur le renouvellement prochain du bureau CMEA au cours d'une prochaine assemblée, il a été décidé à l'unanimité d'organiser cette rencontre à Francfort-sur-le Main pendant le premier trimestre de l'année 2010 ou pendant le mois d'avril 2010, excepté la période des congés de Pâques.

L'assemblée a à cet effet demandé à M. Facko TRAORÉ de chercher une salle pour cette rencontre à Francfort-sur-le-Main.

5. Occupation des postes vacants du bureau

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection de membres pour les deux postes vacants du bureau, à savoir celui du secrétaire aux affaires juridiques, institutionnelles et à la coopération et le poste du secrétaire à l'information et à la communication.

Pour ce dernier, Monsieur Mohammed El Amine KANTÉ s'est proposé et a été élu avec **18** voix pour, **1** voix contre et **une** abstention.

Il a été demandé à M. Oumar TRAORÉ et à M. Facko TRAORÉ d'informer et d'instruire si possible le nouveau secrétaire à l'information et à la communication, afin de lui faciliter ses tâches.

Faute de candidature, le poste de secrétaire aux affaires juridiques, institutionnelles et à la coopération est quant à lui resté vacant.

6. Trouver une assurance pouvant s'occuper des compatriotes défunts

L'assemblée s'est penchée sur cette question et a demandé aux uns et aux autres de s'informer pour trouver une assurance en Allemagne qui s'occuperait, en cas de décès, de la compatriote défunte ou du compatriote défunt.

M. Jamal OMRANY et Mme Djènèba TOURÉ se sont à leur tour proposés pour fournir de telles ressources que le bureau coordonnera ensuite.

7. Cotisations pour le Haut conseil des Maliens de l'extérieur.

Le président a ensuite informé l'assemblée au sujet des cotisations qui devraient être versées au bénéfice du HCME. Il s'agit en effet d'une somme à hauteur d'un million deux cent cinquante mille francs CFA (1. 250 000) par an.

Cette somme devrait compenser les frais de cartes de membres mises à la disposition par le HCME.

À la question de savoir si oui ou non nous devrions nous acquitter de cette cotisation, l'assemblée a exigé au préalable des informations concrètes sur l'utilisation de cette cotisation.

Dans ce but , M. Bakary SIDIBÉ a accepté de rédiger une lettre devant être adressée au HCME.

8. Divers

Investir au Mali et bénéficier des exonérations d'impôts.

Le président du bureau a informé et encouragé la communauté à profiter des dispositions légales d'exonération d'impôts en faveur des Maliens de l'extérieur désireux d'investir au Mali.

Pour cela, les compatriotes n'auront besoin que de faire une demande d'exonération d'impôts, munis de leurs cartes de membre.

Fin de la réunion

La séance d'assemblée s'est déroulée dans une franche atmosphère de travail, d'autocritique et de communication.

Le président a clôturé les travaux de la réunion à 20.30h.

La soirée consécutive organisée et consacrée à la Fête du Mali a ensuite eu lieu, autour d'un programme culturel riche et varié et d'une cuisine malienne sans égale.